

Réunion de Conseil Municipal Mercredi 20 Juin 2018

Compte rendu

Par suite d'une convocation le 14 Juin 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis le Mercredi 20 Juin 2018 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Fabien CHARPENTIER, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mesdames CHIEU et PALIKOWSKA, absentes excusées.

ORDRE DU JOUR : Location des terres communales, Convention ACTES pour dématérialisation des actes et questions diverses.

Location des terres communales :

Par tirage au sort, le Conseil Municipal DECIDE l'attribution de ses surfaces de terres agricoles pour 3 ans (2019 à 2021) soit 1 ha 76 à chacun des exploitants suivants :

- Monsieur Alain ROCHET
- Monsieur Gérard LAPIE

Télétransmission des actes:

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- EST FAVORABLE à la transmission des actes - y compris budgétaires - de la commune par voie électronique,
- DECIDE de retenir le dispositif IXCHANGE de la société JVS-MAIRISTEM homologuée par le Ministère de l'Intérieur.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché avec la société JVS-MAIRISTEM concernant le système de télétransmission pour une mise en service le 1^{er} Septembre 2018.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat avec l'autorité de certification pour la fourniture de certificats électroniques,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le représentant de l'Etat la convention destinée à préciser les conditions de mise en œuvre de la télétransmission des actes, et tout document nécessaire pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Questions diverses :

- *Entretien de la mare:*

La Communauté Urbaine du Grand Reims va intervenir sur le bassin situé derrière chez Monsieur Arnaud LAPIE (réfection du grillage et entretien de la mare).

- *École :*

Suite au passage à la semaine de 4 jours, l'Association Familles Rurales de Villers-Marmery pourra accueillir les enfants des différents le mercredi toute la journée.

- *Regroupement scolaire :*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier sur le regroupement scolaire en est à la composition du jury de concours.

- *Création du nouveau cimetière :*

Le DCE est en ligne sur la plateforme de dématérialisation depuis le 14 Juin. La date limite de remise des offres est fixée au 2 Juillet 2018. Le dossier est en cours.

- *Fibre :*

Le Maire informe le Conseil, qu'un courrier du Grand Est lui est parvenu informant que la fibre arriverait sur Billy-le-Grand entre le mois Août 2018 et le mois Août 2019.

- Chardons :

Il a été constaté dans certains endroits du village une prolifération des chardons, le Maire informe qu'il n'existe aucun arrêté préfectoral spécifique pour les zones non agricoles à ce jour.

Le chardon est considéré comme nuisible mais sa destruction n'est pas obligatoire sur tous les territoires. Le Conseil Municipal demande au Maire de faire un rappel au bon civisme.

- Entretien Merlon de terre :

L'entreprise MALOTET interviendra courant d'été pour un gros entretien du merlon (Taille des haies de chaque côté, enlèvement des arbres morts).

Par la même occasion, un rappel est fait sur le merlon, celui-ci ne sert pas à y mettre ses déchets (pelouse). Un mail aux personnes concernées va être fait.

- Enrobé entrée de la Mairie :

Le Maire informe le Conseil que l'enrobé devant l'entrée de la Mairie a été gratté. L'enrobé se serait peut-être soulevé à cause des racines de l'arbre situé à droite de l'entrée de la Mairie. De ce fait, le Maire a demandé à l'entreprise MALOTET d'arracher et de couper les souches de l'arbre.

- Création d'un City stade et jeux pour les enfants:

Monsieur le Maire présente au Conseil un devis concernant la création d'un city stade.

Étant donné les montants, le Conseil Municipal décide de demander d'autres devis afin de pouvoir comparer les prestations et les montants.

Séance levée à 21h45